



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<p>1. Résolution Renforcement de la lutte contre le mycétome</p>
<p>2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)</p> <p>Catégorie : 1. Maladies transmissibles</p> <p>Secteur de programme : Maladies tropicales négligées</p> <p>Réalisation 1.4 Produits 1.4.1, 1.4.2, 1.4.3</p> <p>En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?</p> <p>Les activités demandées dans cette résolution font partie des services nécessitant un renforcement spécifique pour lutter contre le mycétome.</p> <p>Le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, coparrainé par l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale et l'OMS, ne participe plus à la gestion de la recherche-développement de médicaments et produits diagnostiques, si jamais cette action était requise pour le mycétome. Le Programme spécial aidera le Secrétariat à réunir des groupes d'experts pour analyser la situation et définir les priorités de la recherche.</p> <p>Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)</p> <p>Oui</p>
<p>3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme</p> <p>a) Coût total</p> <p>Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US \$10 000 près)</p> <p>i) 10 ans</p> <p>ii) Total : US \$10 millions (personnel : US \$6 millions ; activités : US \$4 millions)</p> <p>b) Coût pour l'exercice 2014-2015</p> <p>Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US \$10 000 près)</p> <p>Total : US \$500 000 (personnel : US \$300 000 ; activités : US \$200 000)</p> <p>Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant</p> <p>Au départ, au Siège. À partir du prochain exercice biennal, on s'attend également à des coûts au niveau régional et à celui des pays dans la Région africaine, la Région des Amériques, la Région de l'Asie du Sud-Est et la Région de la Méditerranée orientale.</p>

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

US \$500 000

c) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Jusqu'à deux membres supplémentaires du personnel de la classe P.4

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptés)

US \$500 000 ; source(s) des fonds pas encore identifiée(s). Les fonds requis pour avancer dans ces priorités ne sont pas inclus dans le présent rapport. Une source potentielle de financement externe devra peut-être être négociée avec les partenaires de l'OMS (par le biais de partenariats pour la mise au point de produits).

= = =